

Une étude



pour



Etude sur les enjeux de santé et sécurité au travail

Volet auprès des salariés de TPE/PME

Avril 2019

Jean-Daniel Lévy, Directeur du Département Politique – Opinion

Julien Potéreau, Directeur d'études au Département Politique – Opinion

Antoine Gautier, Chargé d'études au Département Politique – Opinion

Sommaire

Méthodologie d'enquête

P.3

Perception et jugement à l'égard des enjeux de santé et sécurité au travail

P.6

Connaissance et image des services de santé au travail

P.14

Regard et attentes à l'égard du service de santé au travail de l'entreprise

P.19



Méthodologie d'enquête



Enquête réalisée **en ligne** du **1^{er}** au **8 avril** 2019



Échantillon de **1012** personnes, représentatif des salariés d'entreprise de TPE/PME (1 à 249 salariés)



Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes :
sexe, âge, région, taille de l'entreprise et secteur d'activité



Aide à la lecture des résultats détaillés :

- Les chiffres présentés sont exprimés en pourcentage.
- Les chiffres en italique sont ceux qui apparaissent significativement au-dessus de la moyenne.

Intervalle de confiance

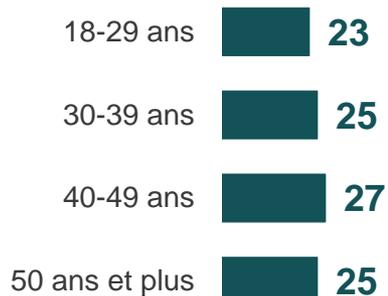
L'intervalle de confiance (parfois appelé « marge d'erreur ») permet de déterminer la confiance qui peut être attribuée à une valeur, en prenant en compte la valeur observée et la taille de l'échantillon. Si le calcul de l'intervalle de confiance concerne les sondages réalisés avec la méthode aléatoire, il est communément admis qu'il est proche pour les sondages réalisés avec la méthode des quotas.

Taille de l'échantillon	5% ou 95%	10% ou 90%	20% ou 80%	30% ou 70%	40% ou 60%	50%
100 interviews	4,4	6,0	8,0	9,2	9,8	10
200 interviews	3,1	4,3	5,7	6,5	6,9	7,1
300 interviews	2,5	3,5	4,6	5,3	5,7	5,8
400 interviews	2,2	3,0	4,0	4,6	4,9	5,0
500 interviews	2,0	2,7	3,6	4,1	4,4	4,5
600 interviews	1,8	2,4	3,3	3,8	4,0	4,1
800 interviews	1,5	2,1	2,8	3,2	3,4	3,5
1 000 interviews	1,4	1,8	2,5	2,9	3,0	3,1
2 000 interviews	1,0	1,3	1,8	2,1	2,2	2,3
3 000 interviews	0,8	1,1	1,5	1,7	1,8	1,8
4 000 interviews	0,7	0,9	1,3	1,5	1,6	1,6
6 000 interviews	0,6	0,8	1,1	1,3	1,4	1,4

Note de lecture : dans le cas d'un échantillon de 1000 personnes, si le pourcentage mesuré est de 10%, la marge d'erreur est égale à 1,8. Il y a donc 95% de chance que le pourcentage réel soit compris entre 8,2% et 11,8% (plus ou moins 1,8 points).

Composition de l'échantillon

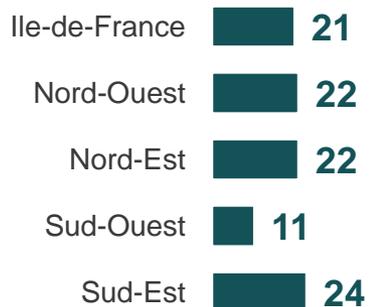
Age



Taille d'entreprise



Région



Secteur d'activité



Perception et jugement à l'égard des enjeux de santé et de sécurité au travail



Quand ils pensent à la santé et la sécurité au travail, les salariés de TPE/PME évoquent avant tout son importance, les problèmes qui peuvent survenir (stress, accidents du travail) et les intervenants (médecine du travail, CHSCT)

Quels sont tous les mots, toutes les impressions qui vous viennent spontanément à l'esprit lorsque vous pensez à la santé et à la sécurité au travail ? – Question ouverte, réponses spontanées

- À tous -



Exemples de verbatim

Quels sont tous les mots, toutes les impressions qui vous viennent spontanément à l'esprit lorsque vous pensez à la santé et à la sécurité au travail ? – Question ouverte, réponses spontanées

- À tous -

« La sécurité assure de bonnes conditions au travail pour ne pas avoir de problèmes de santé et ça évite tout arrêt maladie. »

« C'est très important de se sentir à l'aise et en bonne santé au travail afin de donner envie à tous les salariés de ne pas venir avec la boule au ventre »

« Il y a des améliorations à faire quant à la prise en charge du stress et l'amélioration des conditions générales de travail : surcharge, pression, rémunération faible et demandes qui augmentent. »

« Cela importe peu à notre direction, que ce soit la santé mentale ou physique, pas de prévention des maux de dos ou des blessures, réduction du personnel, augmentation de la charge de travail, harcèlement... »

« De plus en plus de gens sont malades : cancer, maladies graves et ça fait peur, le travail n'est plus sûr maintenant. »

« Très peu de sécurité au travail et même les normes qui existent ne sont pas ou peu respectées. »

« La vigilance de chacun fait progresser la sécurité de tous dans l'entreprise. Pour la santé, l'alerte et la bienveillance de l'employeur sont importantes. »

« Beaucoup de devoirs et de moins en moins de droits. »

« Il faut des contrôles plus omniprésents, des règles de sécurité et une mise en application de la législation ainsi que du matériel sécurisé au maximum. »

« J'y suis très sensible mais il est difficile de changer les comportements des ouvriers même quand c'est pour leur bien. »

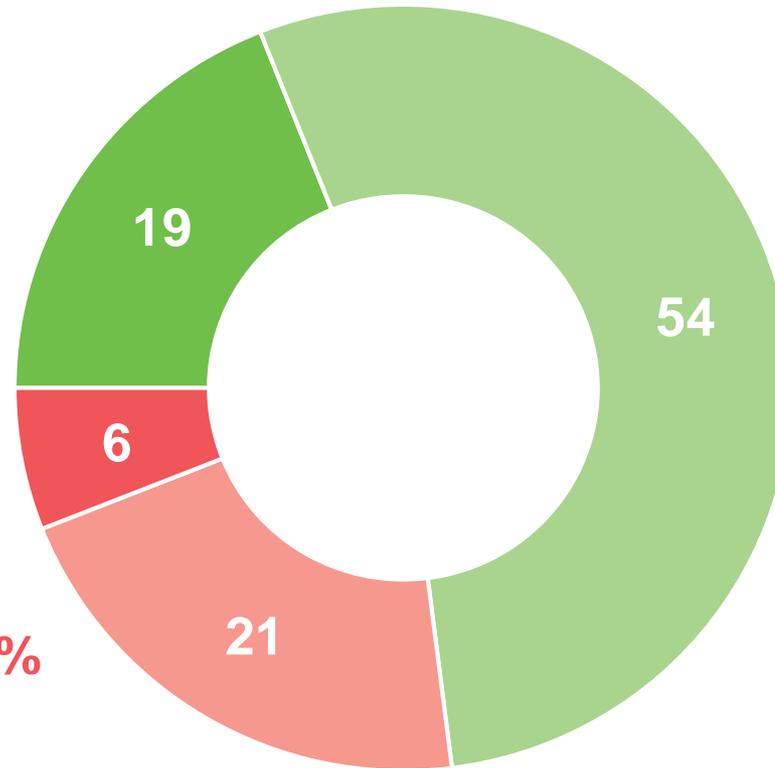
Près de 3 salariés de TPE/PME sur 4 estiment que les enjeux de santé et sécurité au travail sont bien pris en compte par leur entreprise

De façon générale, avez-vous le sentiment que les enjeux de santé et de sécurité au travail sont bien ou mal pris en compte par votre entreprise ?

- À tous, en % -

Bien pris en compte : 73%

Cadres : 83%



Mal pris en compte : 27%

40 ans et plus : 31%

Employés / ouvriers : 30%

- Très bien pris en compte
- Plutôt mal pris en compte
- Ne se prononce pas

- Plutôt bien pris en compte
- Très mal pris en compte

Une majorité d'entre eux estiment que les décisions en matière de santé et sécurité au travail doivent être prises de manière collégiale entre la direction et les salariés

Selon vous, pour être efficaces, les décisions en matière de santé et de sécurité au travail doivent être prises avant tout... ?

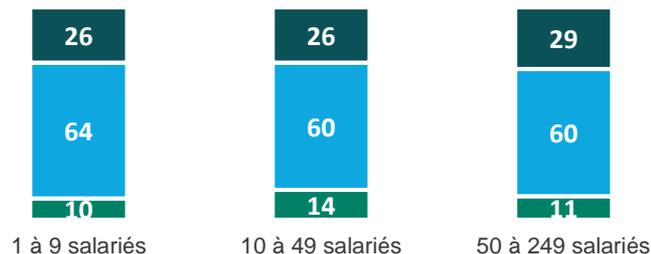
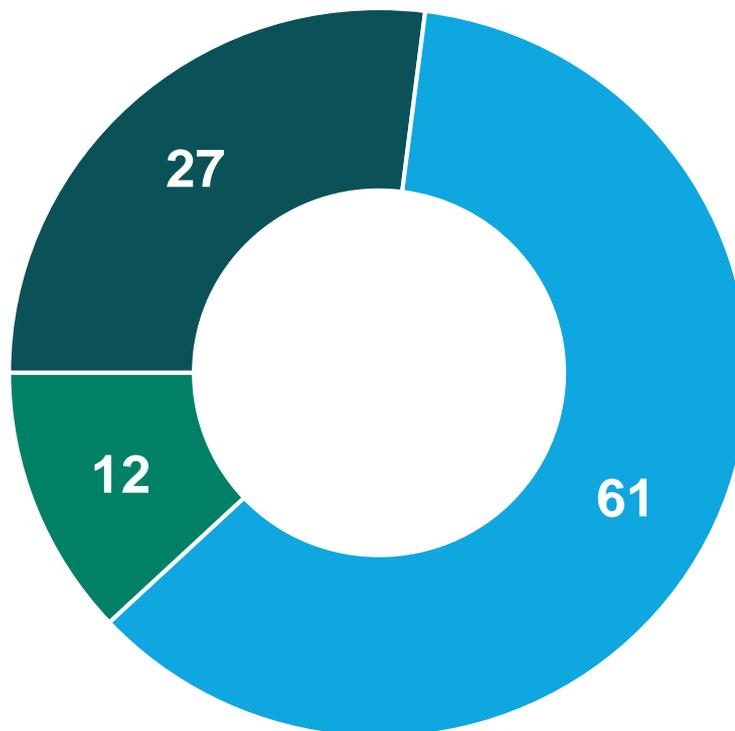
- À tous, en % -

Par la direction de l'entreprise

Par les pouvoirs publics

De manière collégiale, entre la direction et les salariés de l'entreprise

50 ans et plus : 68%



Près d'1 salarié sur 2 estime que son entreprise a mis en place des actions en matière de santé et sécurité ces dernières années, mais seulement 1 sur 3 dans les TPE

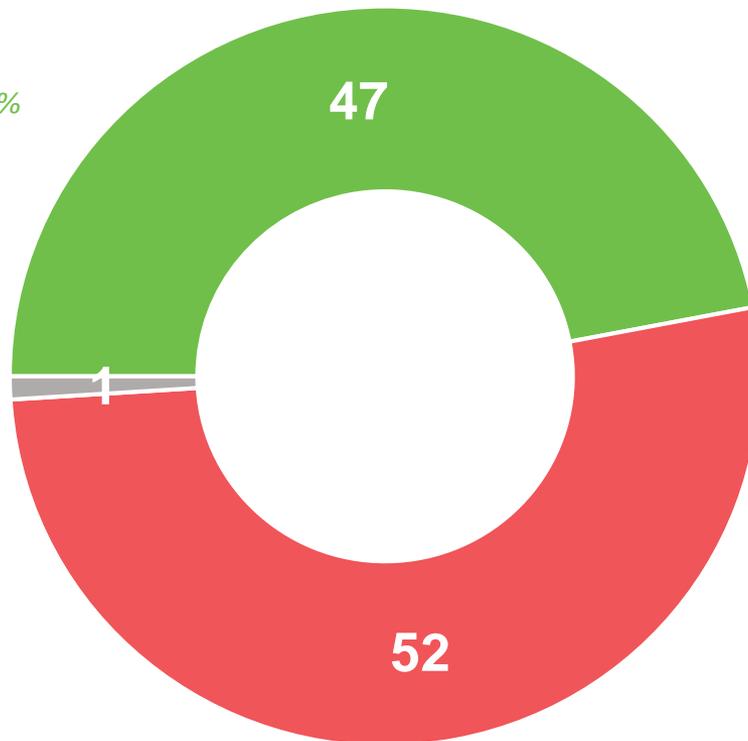
Votre entreprise a-t-elle mis en place des actions en matière de santé et de sécurité au cours des 3 dernières années ?

- À tous, en % -

Moins de 40 ans : 53%

Industrie & construction : 65%

Cadres / professions intermédiaires : 58%

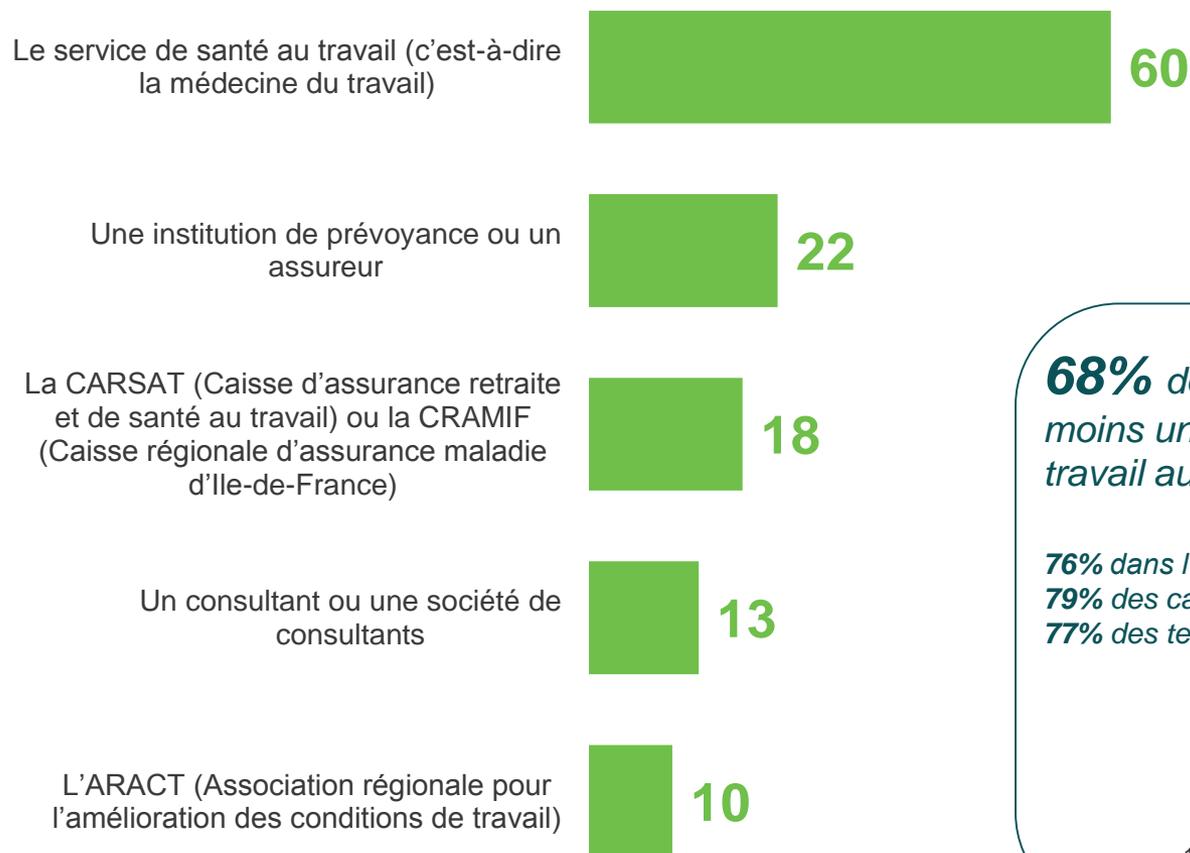


- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

Un peu plus de 2 salariés sur 3 disent avoir été en contact avec un acteur de la santé et de la sécurité au travail ces dernières années (la médecine du travail dans la plupart des cas)

Au cours des 3 dernières années, avez-vous été personnellement en contact avec chacun des acteurs suivants concernant un sujet lié à votre santé et votre sécurité au travail ?

- À tous, en % de réponses « **Oui** » -



68% des salariés ont été en contact avec au moins un acteur de la santé et de la sécurité au travail au cours des 3 dernières années

76% dans l'industrie / la construction

79% des cadres

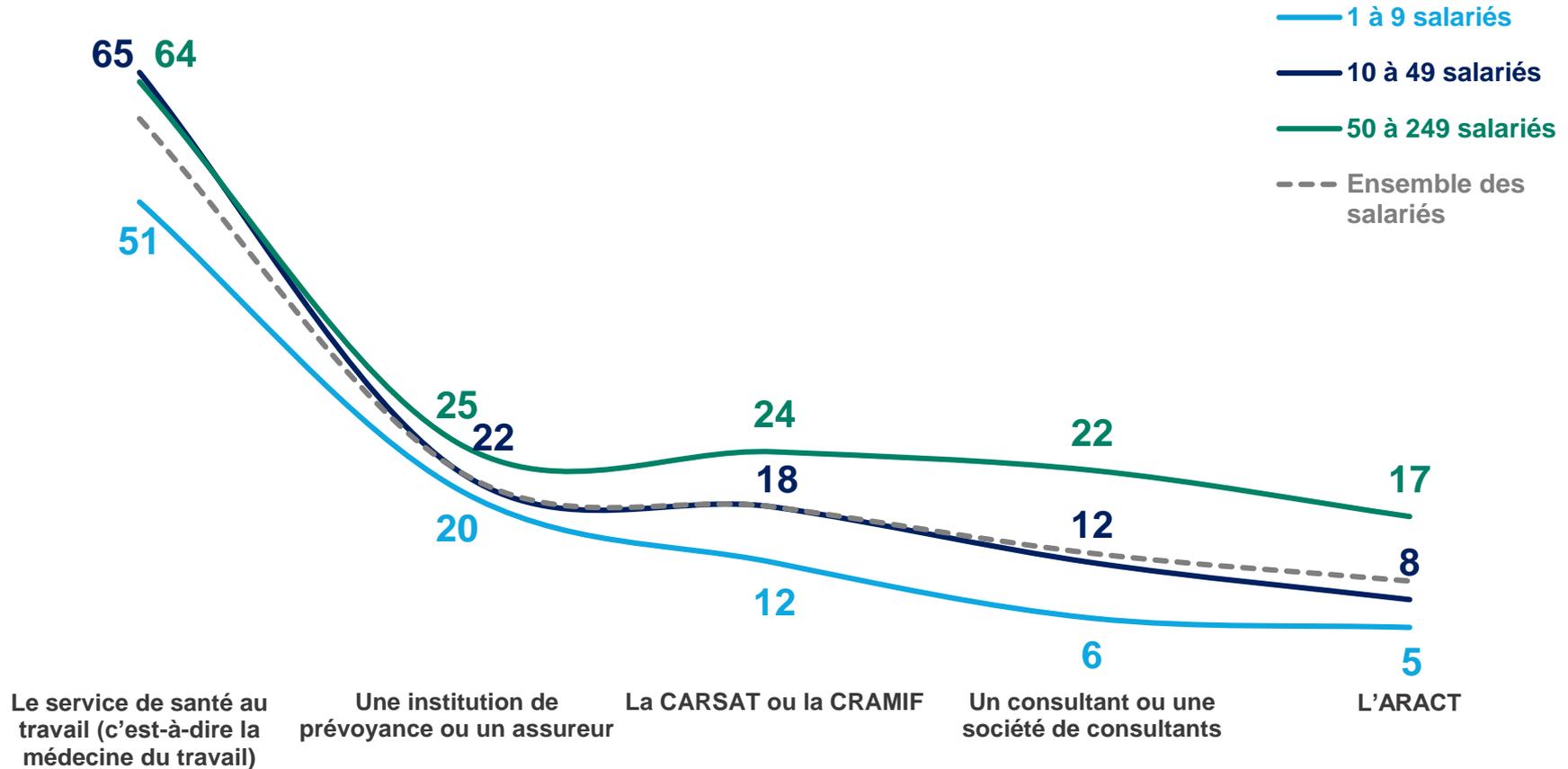
77% des techniciens / contremaîtres / agents de maîtrise



Les salariés des TPE sont au global un peu moins en contact que la moyenne avec ces différents acteurs

Au cours des 3 dernières années, avez-vous été personnellement en contact avec chacun des acteurs suivants concernant un sujet lié à votre santé et votre sécurité au travail ?

- À tous, en % de réponses « **Oui** » -



Connaissance et image des services de santé au travail



Au global, environ 7 salariés sur 10 déclarent avoir une bonne image des services de santé au travail, quelle que soit la taille de leur entreprise

De manière générale, diriez-vous que vous avez une bonne ou une mauvaise image des services de santé au travail (c'est-à-dire la médecine du travail) ?

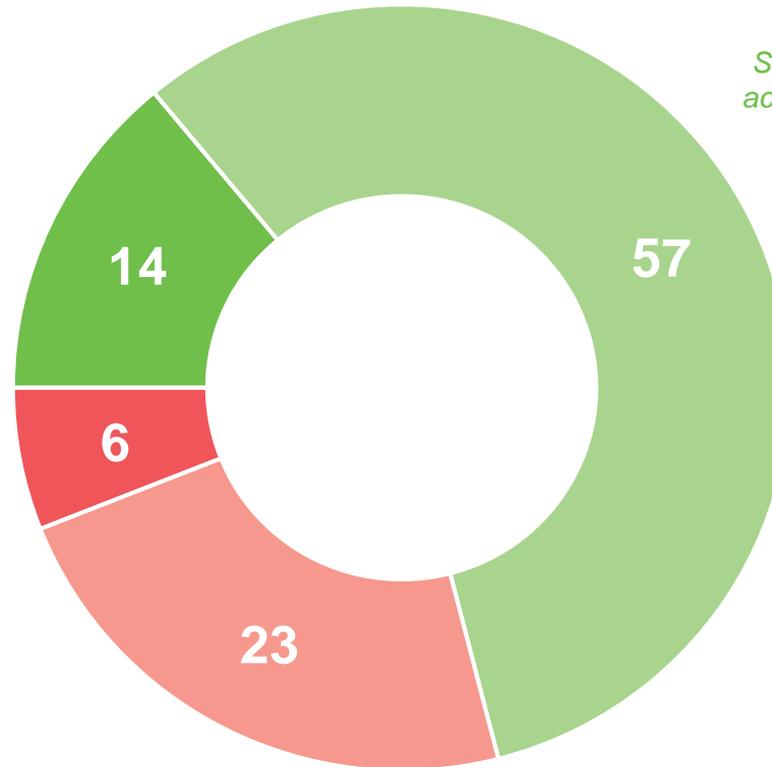
- À tous, en % -

Une bonne image : **71%**

18-29 ans : 78%

Cadres supérieurs : 83%

Salariés dont l'entreprise a mis en place des actions en matière de santé et sécurité : 82%



Une mauvaise image : **29%**

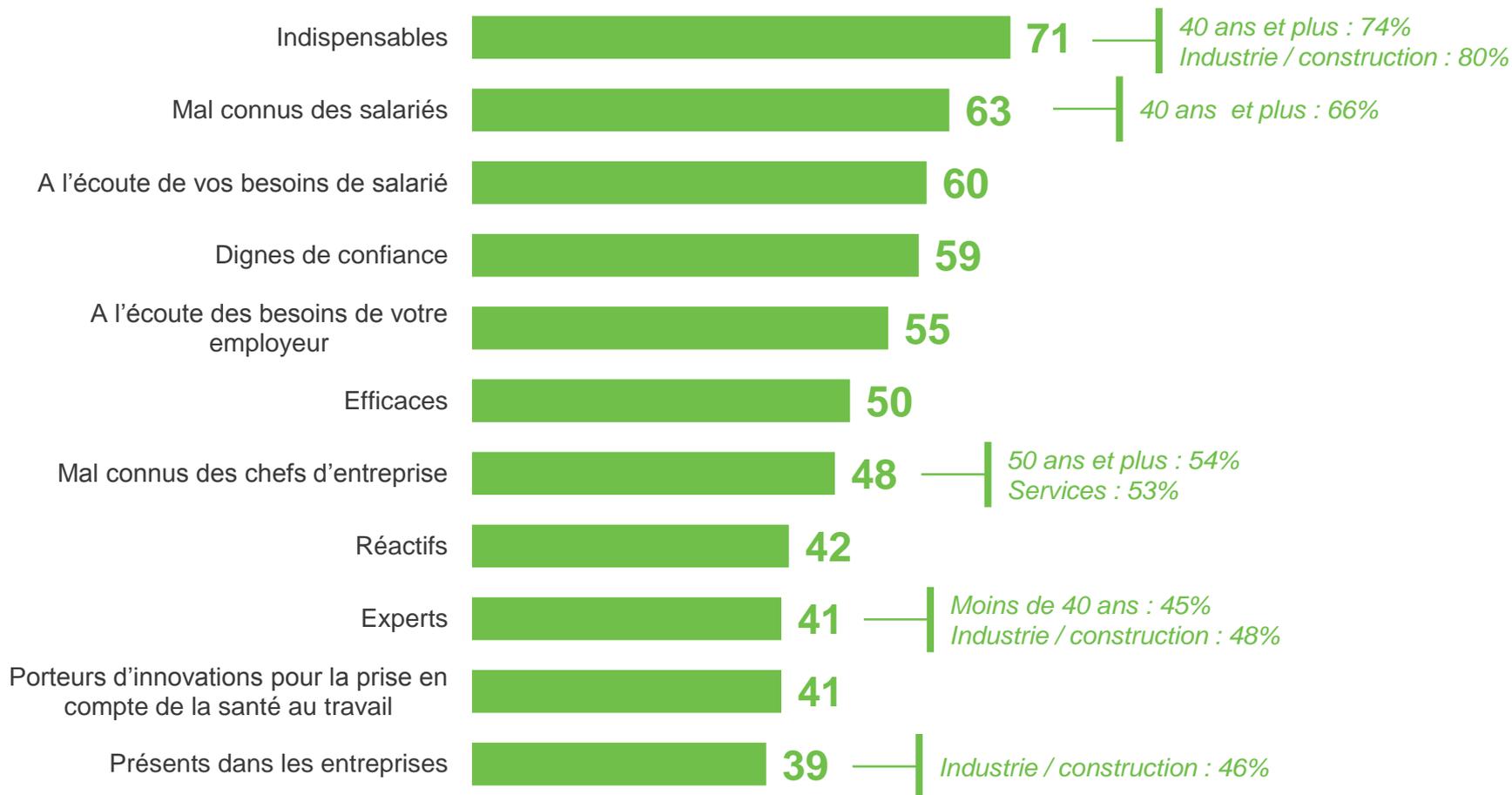
40 ans et plus : 33%
Services : 33%

- Une très bonne image
- Une assez bonne image
- Une assez mauvaise image
- Une très mauvaise image
- Ne se prononce pas

Si la majorité des salariés estiment que ces services sont indispensables, ils considèrent également mal les connaître et les jugent plutôt peu présents dans les entreprises

Diriez-vous de ces services de santé au travail qu'ils sont... ?

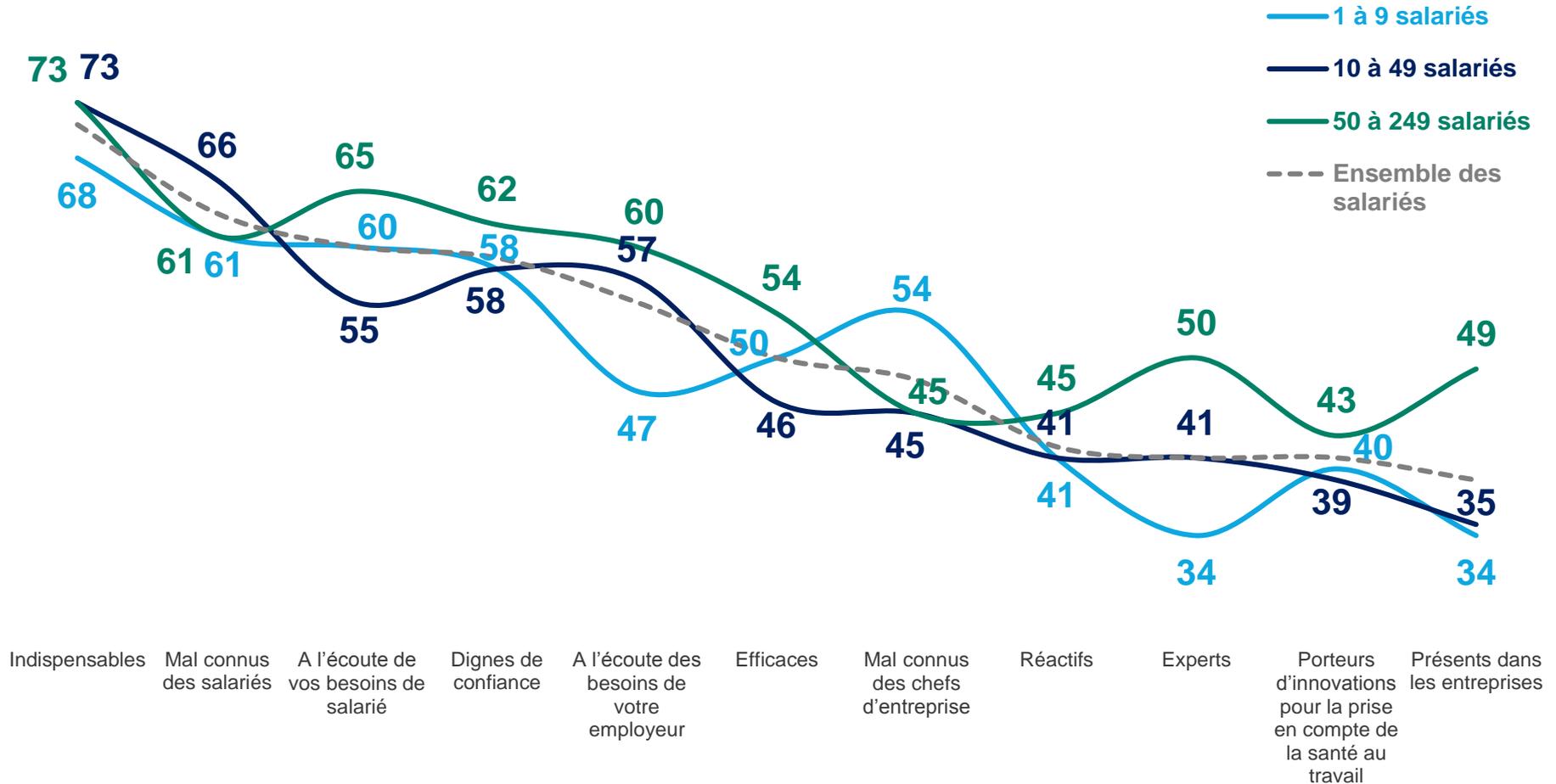
- À tous, en % de réponses « Oui » -



Les salariés d'entreprises de plus de 50 salariés considèrent plus que les autres que ces services de santé sont à l'écoute, compétents et présents au quotidien

Diriez-vous de ces services de santé au travail qu'ils sont... ?

- À tous, en % de réponses « **Oui** » -



Une majorité de salariés connaissent une partie des missions proposées par les services de santé en entreprise, mais moins de la moitié les connaissent toutes

Selon vous, chacune des actions suivantes fait elle partie ou non des missions proposées par le service de santé au travail dans votre entreprise ?

- À tous, en % de réponses « **Oui** » -



83% des salariés connaissent au moins une des missions proposées par le service de santé au travail de leur entreprise



43% connaissent chacune de ces missions (49% dans le secteur industrie / construction)



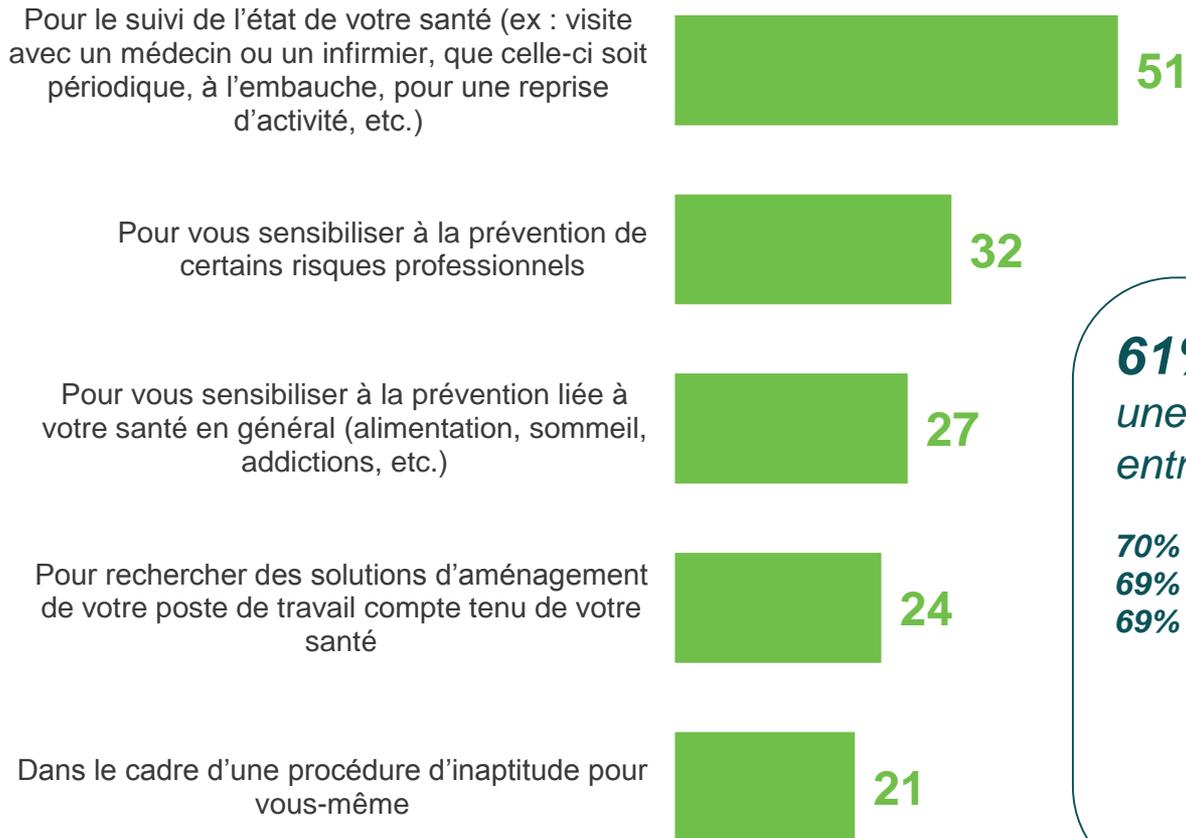
Regard et attentes à l'égard du service de santé au travail de l'entreprise



Un peu plus de 6 salariés sur 10 déclarent avoir déjà eu une intervention d'un service de santé au travail dans leur entreprise au cours des 3 dernières années, avant tout pour une visite médicale

Le service de santé au travail de votre entreprise est-il intervenu au cours des 3 dernières années... ?

- À tous, en % de réponses « Oui » -



61% des salariés disent avoir eu une intervention du SST de leur entreprise pour une de ces raisons

70% des 18-29 ans

69% dans l'industrie / la construction

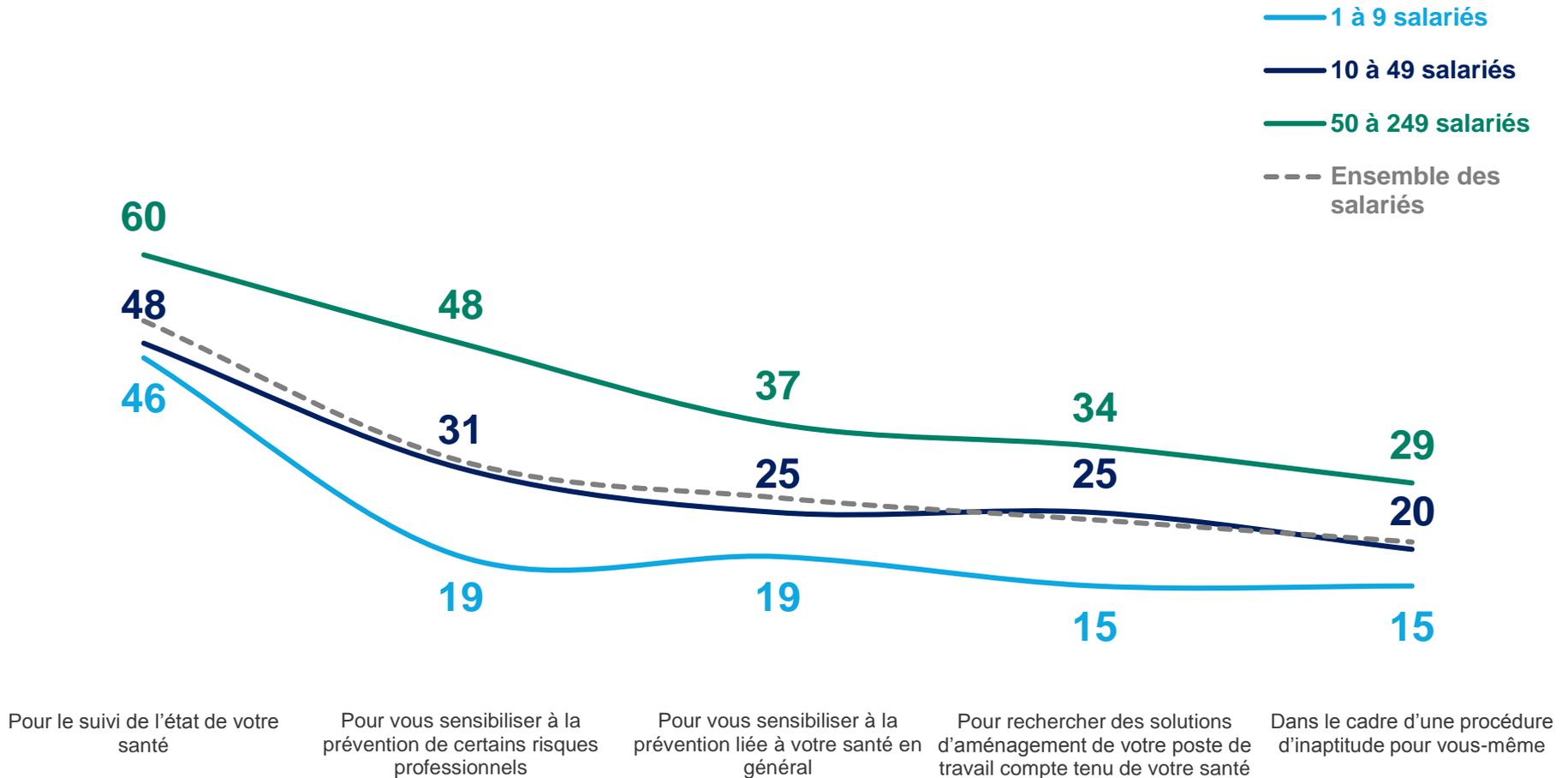
69% des cadres / professions intermédiaires



Tous les types d'intervention du service de santé au travail sont davantage relevés par les salariés des plus grandes entreprises

Le service de santé au travail de votre entreprise est-il intervenu au cours des 3 dernières années... ?

- À tous, en % de réponses « Oui » -



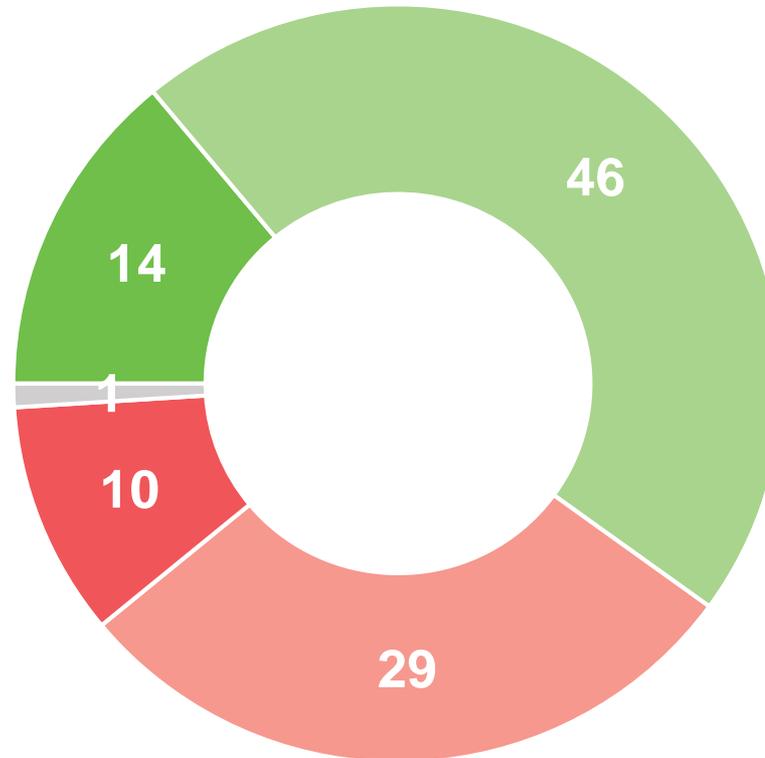
Au global, 6 salariés sur 10 se montrent satisfaits de l'accompagnement de leur service de santé au travail

D'une manière générale, êtes-vous satisfait(e) ou non de l'accompagnement fourni par le service de santé au travail dans votre entreprise ?

- À tous, en % -

Satisfait(e) : 60%

Moins de 40 ans : 64%
Industrie / construction : 67%
Cadres supérieurs : 81%
Salariés dont l'entreprise a mis en place des actions en matière de santé et sécurité : 75%



Pas satisfait(e) : 39%

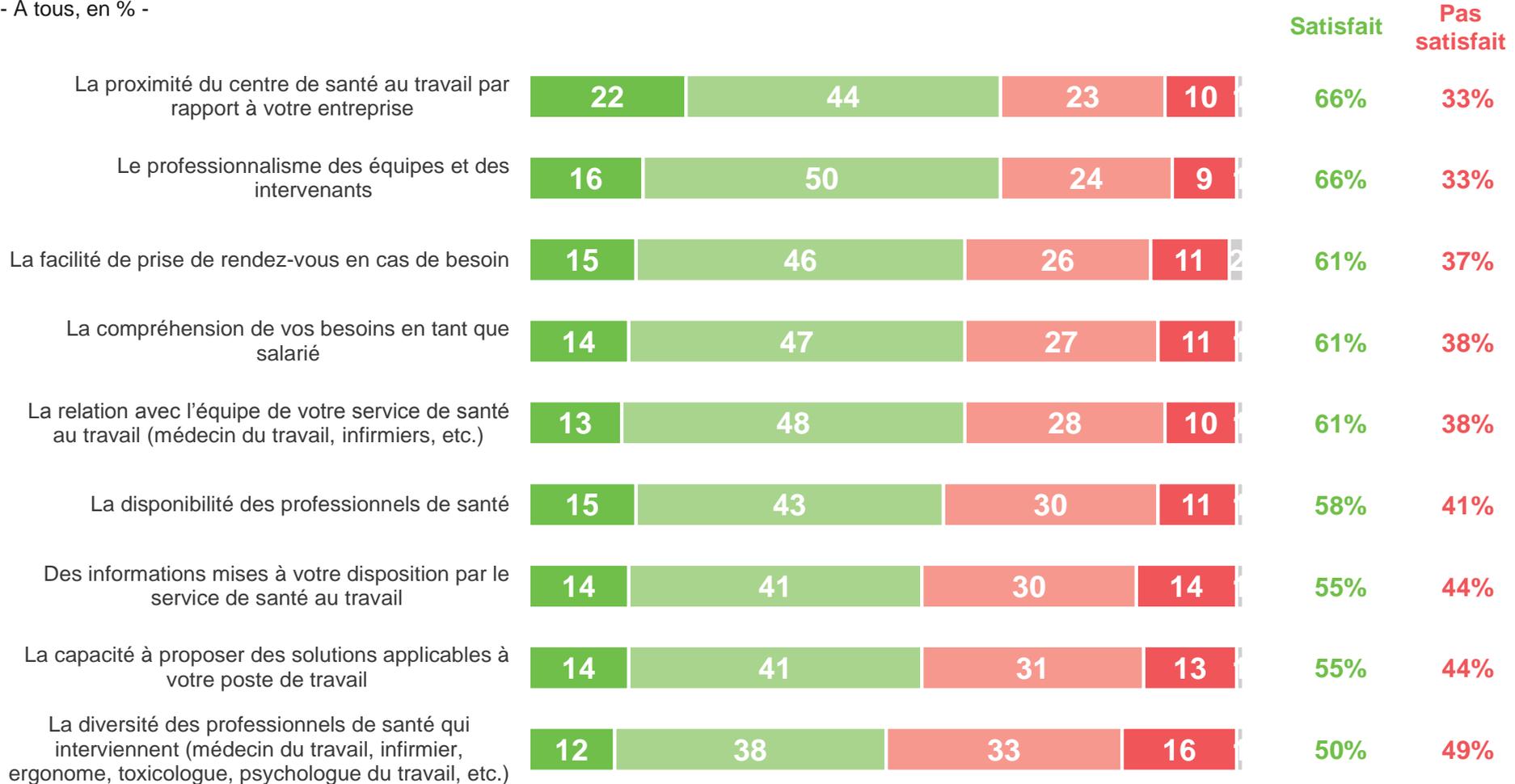
40 ans et plus : 43%
Services : 42%
Employés / ouvriers : 42%

- Très satisfait(e)
- Assez satisfait(e)
- Peu satisfait(e)
- Pas satisfait(e) du tout
- Ne se prononce pas

Les salariés sont avant tout satisfaits de la proximité du centre du santé au travail et du professionnalisme des intervenants (1/2)

Plus précisément, êtes-vous satisfait(e) ou non de chacun des aspects suivants liés au service de santé au travail de votre entreprise ?

- À tous, en % -



■ Très satisfait(e)

■ Assez satisfait(e)

■ Peu satisfait(e)

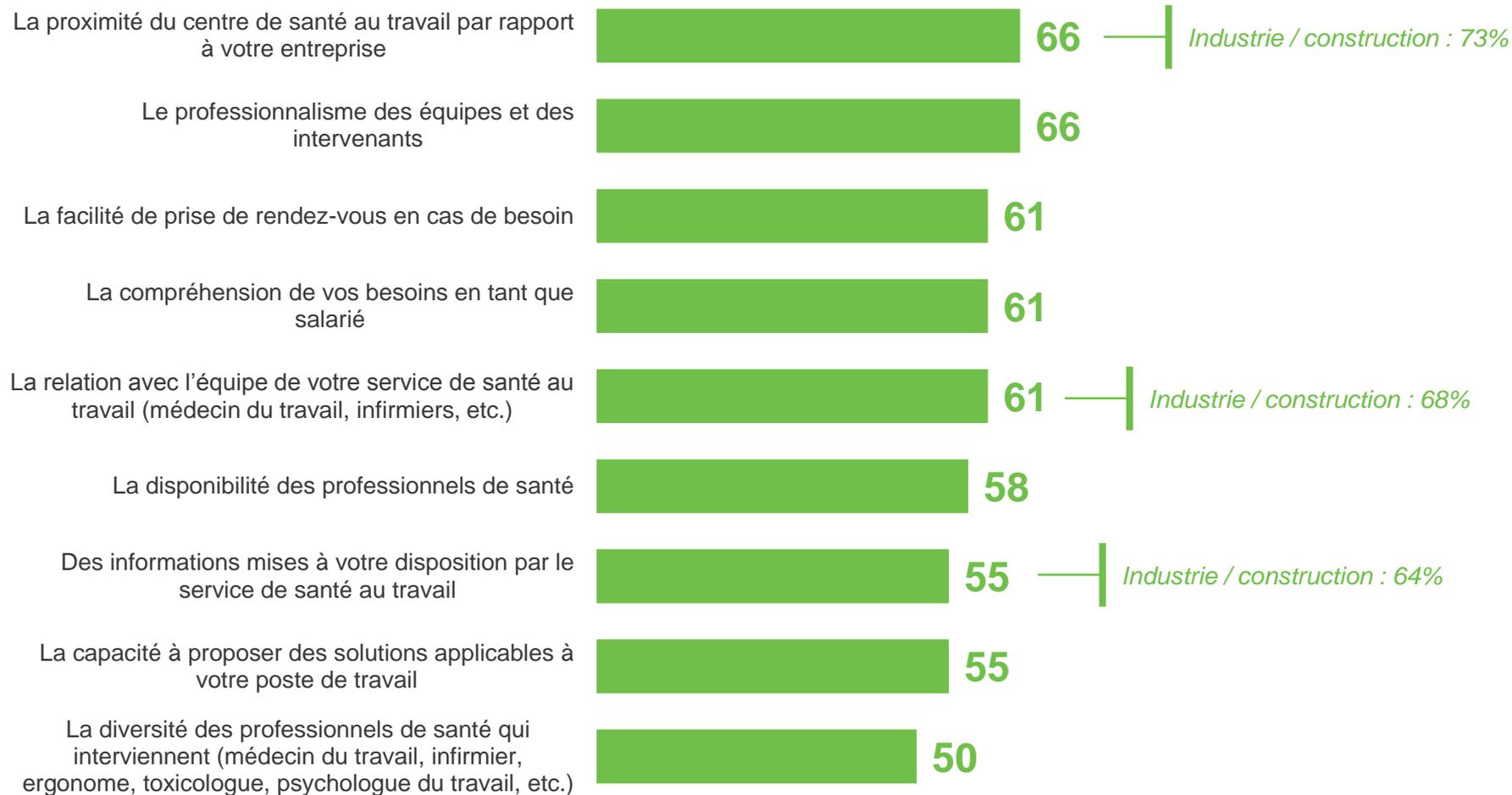
■ Pas satisfait(e) du tout

■ Ne se prononce pas

Les salariés sont avant tout satisfaits de la proximité du centre du santé au travail et du professionnalisme des intervenants (2/2)

Plus précisément, êtes-vous satisfait(e) ou non de chacun des aspects suivants liés au service de santé au travail de votre entreprise ?

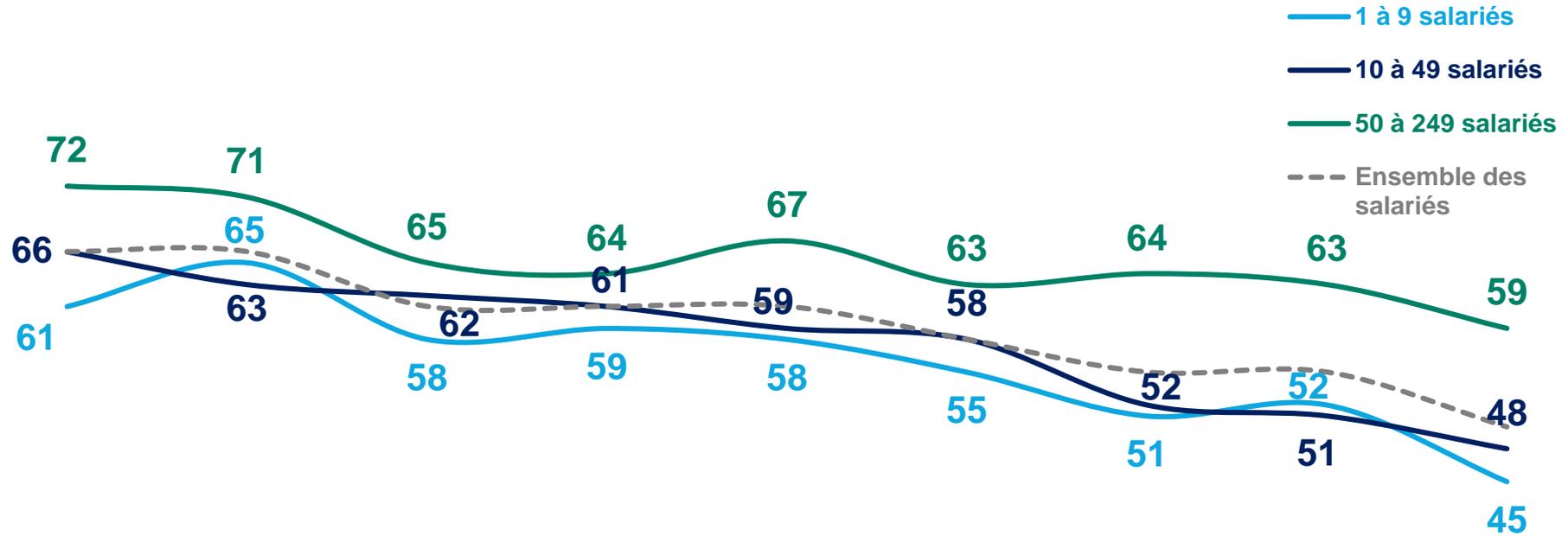
- À tous, en % de réponses « **Satisfait(e)** » -



Les salariés d'entreprises de plus de 50 salariés se montrent globalement plus satisfaits que la moyenne en ce qui concerne ces différents aspects

Diriez-vous de ces services de santé au travail qu'ils sont... ?

- À tous, en % de réponses « **Oui** » -



La proximité du centre de santé au travail par rapport à votre entreprise

Le professionnalisme des équipes et des intervenants

La facilité de prise de rendez-vous en cas de besoin

La compréhension de vos besoins en tant que salarié

La relation avec l'équipe de votre service de santé au travail

La disponibilité des professionnels de santé

Des informations mises à votre disposition par le service de santé au travail

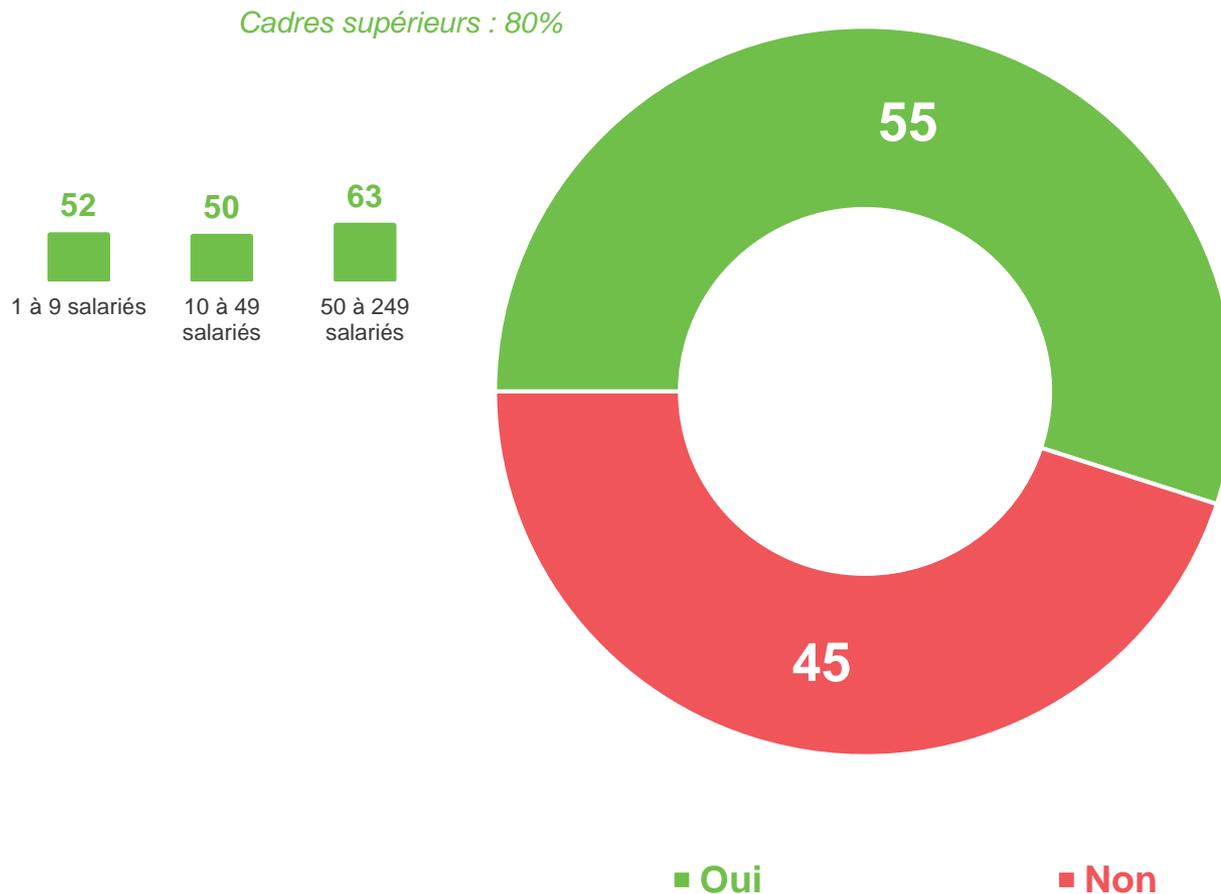
La capacité à proposer des solutions applicables à votre poste de travail

La diversité des professionnels de santé qui interviennent

Un peu plus de la moitié des salariés ont connaissance du fait qu'ils peuvent demander à tout moment la consultation d'un médecin du travail

En tant que salarié, vous pouvez demander une visite médicale auprès de votre médecin du travail à tout moment. Le saviez-vous ?

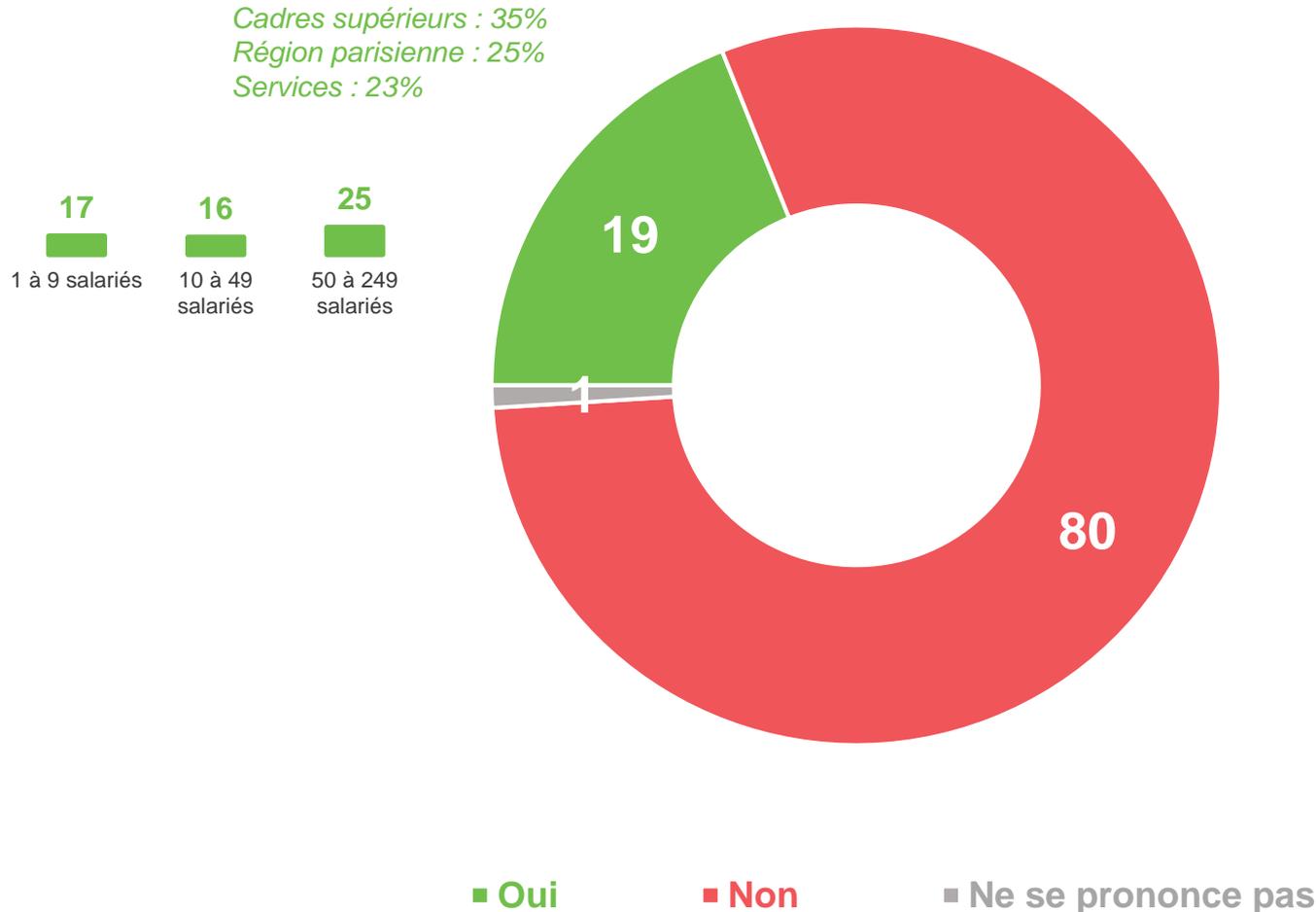
- À tous, en % -



Moins d'un salarié sur cinq déclare avoir déjà demandé une rencontre avec un professionnel de santé au travail en dehors des visites obligatoires

Vous est-il déjà arrivé au moins une fois de demander à rencontrer un professionnel de santé au travail, en dehors des visites obligatoires prévues ?

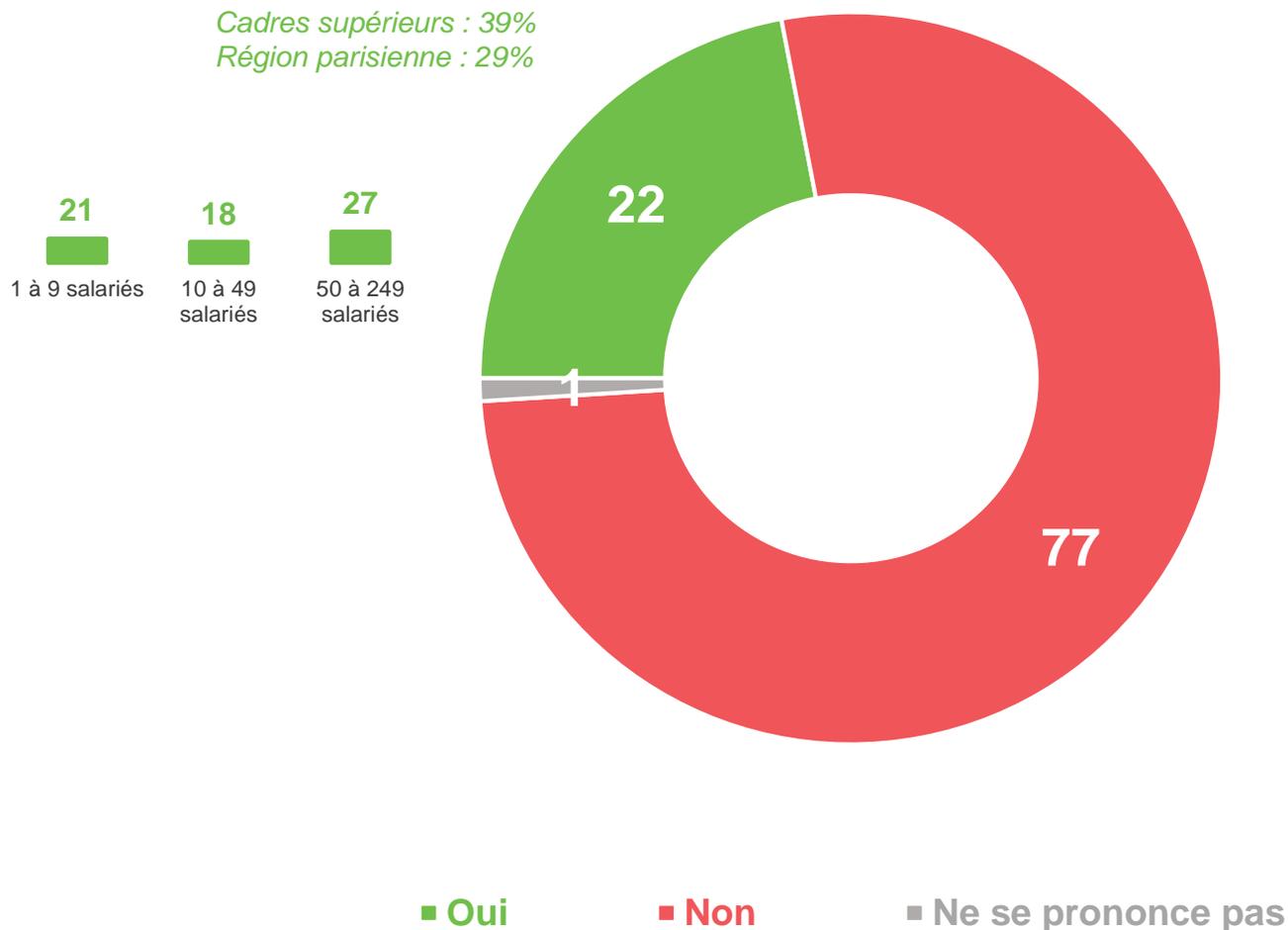
- À tous, en % -



Seuls 22% des salariés ont déjà été orientés par le médecin du travail vers un autre professionnel de santé

Le médecin du travail ou l'infirmier que vous rencontrez dans le cadre professionnel vous a-t-il déjà orienté(e) vers un autre professionnel de santé (médecin généraliste, cardiologue, dentiste, ophtalmologiste, etc.) ?

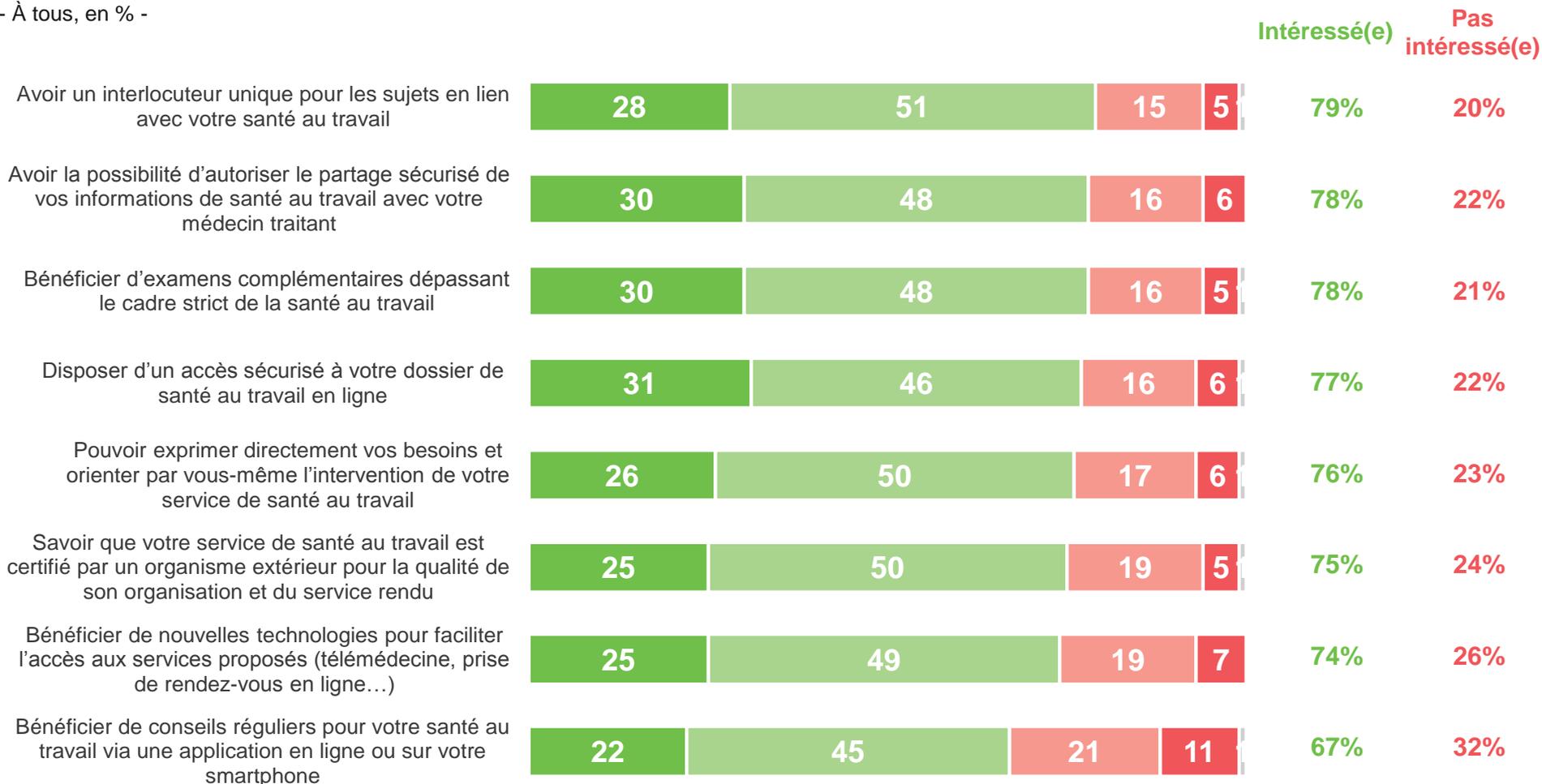
- À tous, en % -



Les salariés se montrent réceptifs à de nombreuses idées concernant l'amélioration de leurs relations avec le service de santé au travail (1/2)

Pour l'avenir seriez-vous personnellement intéressé(e) par chacune des possibilités suivantes concernant vos relations avec votre service de santé au travail ?

- À tous, en % -

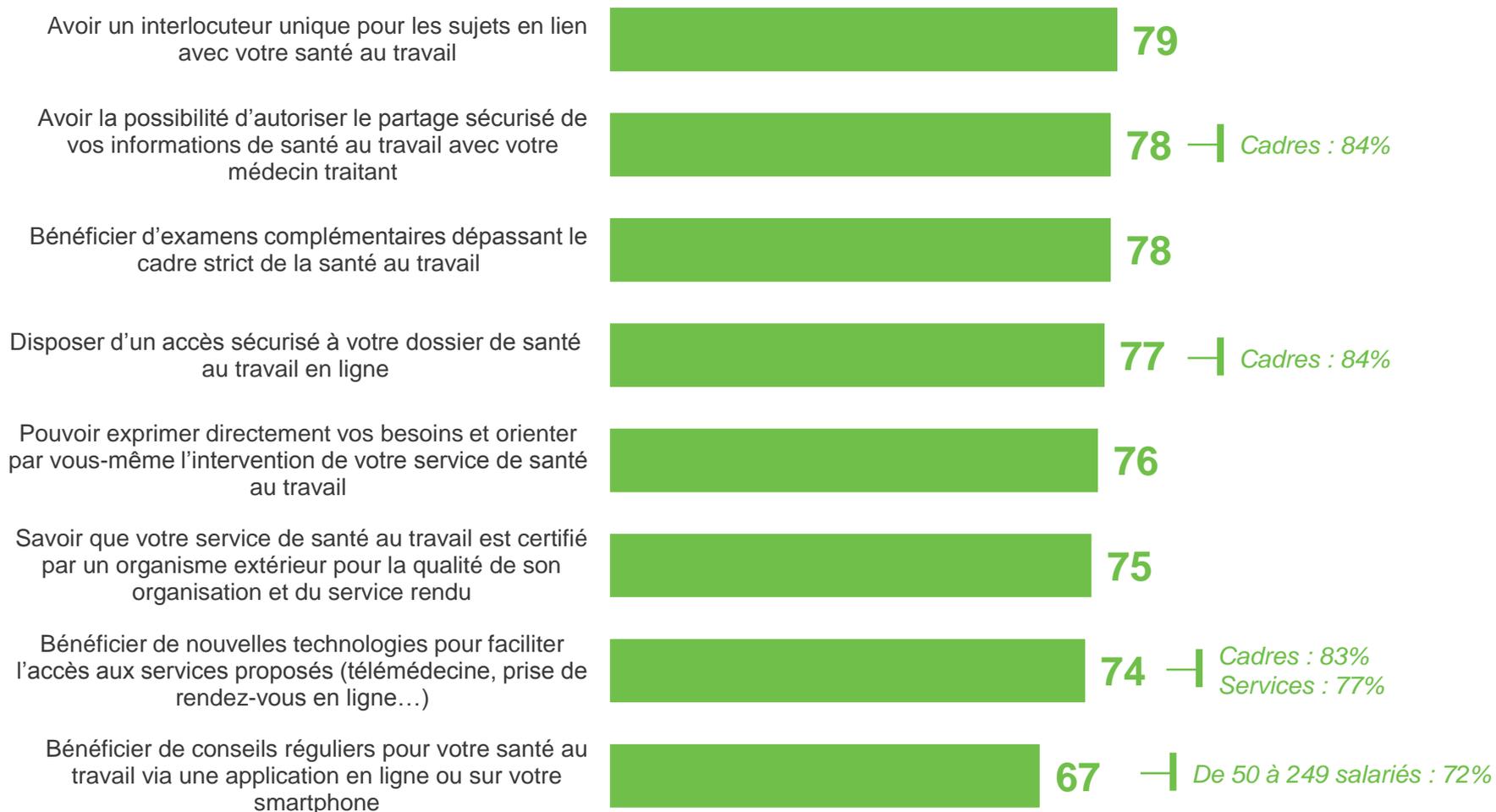


■ Tout à fait intéressé(e)
 ■ Plutôt intéressé(e)
 ■ Plutôt pas intéressé(e)
 ■ Pas du tout intéressé(e)
 ■ Ne se prononce pas

Les salariés se montrent réceptifs à de nombreuses idées concernant l'amélioration de leurs relations avec le service de santé au travail (2/2)

Pour l'avenir seriez-vous personnellement intéressé(e) par chacune des possibilités suivantes concernant vos relations avec votre service de santé au travail ?

- À tous, en % de réponses « Intéressé(e)s » -



Contacts

Merci de noter que toute **diffusion de ces résultats** doit être accompagnée des éléments techniques suivants :
le **nom de l'institut**, le **nom du commanditaire de l'étude**,
la **méthode d'enquête**, les **dates de réalisation** et la **taille de l'échantillon**.

Suivez l'actualité de Harris Interactive sur :



www.harris-interactive.com



[Facebook](https://www.facebook.com/harrisinteractive)



[Twitter](https://twitter.com/harrisinteractive)



[LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/harrisinteractive)

Contacts Harris Interactive en France :

Jean-Daniel Lévy – Directeur du Département Politique & Opinion - 01 44 87 60 30 - jdlevy@harrisinteractive.fr

Laurence Lavernhe – Responsable de la communication - 01 44 87 60 94 - 01 44 87 60 30 - llavernhe@harrisinteractive.fr

ahead of what's next